

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 25 octobre 2023 à 18h45 au lab. créatif du Méandre.

Étaient présents :

Madame Isabelle Arial, directrice
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe
Madame Émilie Delage, présidente
Madame Fouzia El Matboue, vice-présidente
Monsieur Sébastien Brousseau, membre parent
Madame Grace Lopes, membre parent
Madame Hélène Collette, membre parent
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent substitut
Monsieur Vincent Busset, membre parent substitut
Madame Julie Audet, enseignante classe langage 3^e cycle
Madame Michelle Rochefort, enseignante en 6^e année (anglais intensif)
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant en 4^e année
Madame Anne Marchand, orthopédagogue
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste
Madame Maude Levasseur, secrétaire d'école
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde
Madame Sabrina Vallée, membre parent
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté

Étaient absents :

Madame Myriam Demers, membre parent
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde

Invité :

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h00.

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Delage constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour du 25 octobre 2023

Madame Delage fait la lecture de l'ordre du jour et l'adoption est faite en tenant compte des modifications suivantes :

- Point 14

Ajout des points suivants :

14.1 Gardiens avertis

14.2 Foire du livre

14.3 Budget « Aide aux parents »

Proposé par : Julie Audet

Appuyé par : Fouzia El Matboue

C.É.-2023-2024-15

3. Questions du public

Aucun invité

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2023

Madame Delage fait la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre du conseil d'établissement.

Le procès-verbal est adopté en tenant compte des modifications suivantes :

- **Points 8.2, 12 et 17.1** Corriger CE pour CÉ (il manquait un accent)

- **17.3** Corriger Colette par Collette

Proposé par : Sabrina Vallée

Appuyé par : Amélie Mathieu

C.É.-2023-2024-16

5. Suivis au procès-verbal

Point 17.3 Écrans

À la suite d'une discussion au sujet du temps d'utilisation des écrans lors de la dernière rencontre, madame Collette a fourni quelques documents qui seront envoyés aux membres du CÉ à titre d'informatif.

Madame Arial précise qu'une sensibilisation par rapport au temps d'utilisation des écrans en dehors du contexte pédagogique a été faite auprès de l'équipe-école, mais que si on souhaite baliser ou réglementer l'utilisation, la démarche doit être faite auprès du comité de parents via ses représentants.

Point 17.4 Disco

La soirée disco organisée par les élèves du programme Citoyens de monde de l'école secondaire de l'Aubier aura lieu le 24 novembre. Une demande d'approbation sera envoyée par courriel aux membres lorsque le coût de l'activité sera connu.

Point 17.5 Cour d'école

Le module « Le dôme » demeurera fermé jusqu'à la sortie du rapport d'expertise et l'application des mesures recommandées pour en assurer la sécurité et la conformité.

6. Rapport de l'équipe de direction

- **Madame Arial**

- À la suite du retrait préventif d'une spécialiste en musique, il a été impossible de trouver un/une remplaçant(e) pour cette spécialité. Les remplacements se font actuellement à la pièce. Madame DesRosiers précise que tous les remplacements ont été faits par des spécialistes en musique ou des enseignants du préscolaire et du primaire. Cette situation ne cause pas d'enjeux pour le premier bulletin.
- La démarche de révision du projet éducatif est en cours. La dernière journée pédagogique a été l'occasion d'une réflexion en équipe pour redéfinir la mission la vision et les valeurs de l'école. Des échanges ont eu lieu sur les enjeux, les orientations et les moyens.

7. Règles de régie interne du conseil d'établissement

Le document *Règles de régie interne du conseil d'établissement* a été envoyé aux membres du CÉ afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la rencontre. Il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

- Limiter le temps des rencontres afin qu'elles se terminent au plus tard à 21h15;
- Le temps accordé aux points ajoutés dans « Autres sujets » lors de la rencontre ne devrait pas dépasser 15 minutes, à moins que ce soit un point d'approbation nécessitant une discussion importante;
- Si un sujet de discussion (ne nécessitant pas d'approbation) demande plus de temps, il pourra être reporté à la prochaine rencontre;
- La lecture du procès-verbal n'est pas nécessaire lors des rencontres si le document a été acheminé aux membres avant la rencontre.

C.É.-2023-2024-17

Proposé par : Sabrina Vallée
Appuyé par : Grace Lopes

8. Résolution du conseil d'établissement pour les frais chargés aux parents

Les listes détaillées (2 documents) des effets scolaires chargés aux parents ont été envoyées aux membres du CÉ afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la rencontre.

En prévision de l'augmentation des prix des services de reprographie, le montant maximal approuvé par le CÉ en juin dernier était de 87.00 \$.

Madame Julie Audet précise que le montant de 94.05 \$, inscrit dans le document pour la classe langage troisième cycle, ne reflète pas la réalité. Chaque enfant de son groupe, en raison de besoins particuliers, reçoit une facture personnalisée adaptée à ses besoins d'apprentissage. Le montant de chaque facture est inférieur au montant approuvé par le CÉ.

C.É.-2023-2024-18

Proposé par : Hélène Collette
Appuyé par : Jean-Philippe Lambert

9. Normes et modalités

Le document « Normes et modalités » est remis aux membres du CÉ au début de la rencontre.

Les membres de l'équipe de direction expliquent à tour de rôle la teneur du document, selon les exigences propres à chaque degré.

Chaque enseignant reçoit en début d'année le guide de référence pour l'évaluation et le bulletin au préscolaire et au primaire préparé par les services éducatifs du CSSDN. Ce guide s'appuie sur les cadres d'évaluation du ministère et détaille par degré, les compétences à évaluer, les étapes où elles seront évaluées ainsi que la pondération de l'évaluation de chacune des étapes. Toutes les compétences sont évaluées 2 fois au cours de l'année. De plus, le guide fait mention des autres compétences (appelées auparavant compétences transversales) qui seront évaluées en fin d'année.

Il y a quelques changements par rapport aux années passées :

- Les critères d'évaluation et pondération sont redevenus les mêmes qu'avant la pandémie;
- Il y aura un bulletin officiel pour les enfants du préscolaire 4 ans.

Il y a des corrections à effectuer dans le document présenté :

- Pour le préscolaire 4 et 5 ans, modifier la date de transmission du premier bulletin : 20 novembre au lieu du 18 novembre
- Pour les 2^e année du premier cycle, il manque une évaluation pour la musique « Interpréter des pièces musicales ».

Dans le cas des classes langage, l'évaluation diffère quelque peu en raison du caractère personnalisé des apprentissages.

Pour les classes DSPS, il s'agit d'une évaluation des compétences axées sur la participation sociale (Programme CAPS).

Madame Delage suggère que ce document soit accessible aux parents via le site web de l'école.

10. Ajouts à la programmation des activités et des sorties éducatives

L'activité suivante est ajoutée à la programmation approuvée au dernier CÉ :

- Dans la classe de madame Michelle Rochefort, une activité avec madame Isabelle Gagné pour la réalisation d'un projet collaboratif s'inscrivant dans le cadre de l'école inspirante. Le coût de cette activité est de 12.84 \$. Les élèves réaliseront une banderole en lien avec la journée interculturelle.

Adopté à l'unanimité

En 4^e année, le coût de l'activité dans la Vallée de la Jacques-Cartier ne peut pas être assumé entièrement par les allocations du ministère. En raison de l'augmentation du coût du transport, l'autorisation du CÉ, est nécessaire afin de demander un montant supplémentaire de 13.61 \$ aux parents.

Adopté à l'unanimité

11. Photo scolaire 2024-2025

Depuis quelques années, la compagnie « Photo Repensée » a offert le service de photos scolaires et la grande majorité de parents et membres de l'équipe-école sont satisfaits.

C.É.-2023-2024-19

CÉ-2023-2024-20

Madame Sabrina Vallée propose de poursuivre l'an prochain avec les services de « Photo Repensée ». Elle propose également de demander que la prise de photos soit répartie sur 2 jours.

Adopté à l'unanimité

12. Journée interculturelle

La journée interculturelle organisée l'an dernier a été un immense succès. Monsieur Proulx souhaite répéter l'expérience cette année.

Un comité a été mis en place pour l'organisation de cette activité. La forme finale reste à préciser. Le point culminant sera la journée interculturelle où des personnes issues de l'immigration présenteront une portion de leur culture, de leurs traditions. Compte tenu de l'expérience de l'an dernier, il serait souhaitable que cet événement se déroule au même endroit toute la journée pour éviter le déplacement des personnes qui offrent des ateliers.

Les parents issus de l'immigration recevront l'invitation en novembre.

Monsieur Proulx invite également le CÉ à y participer.

13. Nouvelles des comités

13.1 Comité de parents

Rencontre du 16 octobre 2023

Les points suivants ont été discutés :

- Mot de la directrice;
- Projets éducatifs;
- Demande d'ajout d'écoles;
- Élections aux postes du Comité de parents;
- Formation nouveaux membres des CÉ;
- Ateliers de formation offerts aux parents (4 conférences offertes en cours d'année);
- Dossier transition primaire-secondaire;
- Calendrier des rencontres.

14. Autres points :

14.1 Gardiens avertis

L'organisme MEB Formations qui offre les cours « Prêts à rester seuls et de gardiens avertis » a proposé à madame Arial d'offrir les formations à l'école lors de journées pédagogiques.

Les modalités pour les frais de garde des enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde sont à préciser.

Les dates prévues pour ces cours sont :

8 janvier 2024 de 8h30 à 14h30 : Prêts à rester seuls pour vos élèves de 4^e et de 5^e année de 9 ans et plus

2 février 2024 de 8h15 à 15h45 : Gardiens avertis pour vos élèves de 5^e et de 6^e année de 11 ans et plus.

Adopté à l'unanimité

14.2 Foire du livre

Madame Gendron souhaite organiser, au service de garde, une foire du livre dans le but de stimuler l'intérêt pour la lecture.

Les livres apportés par les parents ou les enfants seront disposés dans des bibliothèques ou sur des tables pour que les enfants puissent faire leurs choix. Ces livres seront vendus 1 ou 2 \$ l'unité et les profits générés par cette activité serviront à payer une activité ludique en lien avec la lecture.

La foire du livre aura lieu le midi ou en fin de journée dans chacun des pavillons.

Des boîtes pour déposer les livres seront disponibles aux tables d'accueil des services de garde.

Proposé par : Sabrina Vallée
Appuyé par : Anne Mathieu

14.3 Budget d'aide aux parents

Madame Arial fait un suivi sur le budget d'aide aux parents, à la suite d'une demande de madame Vallée.

Un budget de 9770 \$ est disponible pour l'accompagnement aux parents.

Devant le constat que les conférences offertes aux parents n'étaient pas très populaires et ne rejoignaient qu'une très faible minorité de parents, il a été décidé d'agir en amont et d'offrir aux parents dont les enfants entrent au préscolaire, des outils pratiques, faciles et ludiques qui leur serviraient pour aider le développement de leur enfant et améliorer leur l'apprentissage.

L'activité pyja-mots tenue à cet effet au printemps dernier a été un immense succès. Les parents et enfants y ont participé en grand nombre et sont repartis enchantés et mieux outillés pour entreprendre les apprentissages scolaires.

Madame Anne Marchand, orthopédagogue, prépare actuellement une activité qui pourra être offerte aux parents lors de la remise des bulletins en novembre.

Madame Arial rappelle que toutes les dépenses faites dans ce budget sont autorisées par le CÉ.

15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h17

Proposé par : Maude Levasseur
Appuyé par : Sébastien Brousseau

Émilie Delage
Présidente du conseil d'établissement

Isabelle Arial
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin